

**Justice.** Avant le vote mardi sur le rapport de la commission Outreau, André Vallini s'explique

# « Les réformes? Pas plus chères que le *Clemenceau!* »

Patrick Othoniel/IDD



**André Vallini, le président de la commission d'enquête parlementaire sur le procès d'Outreau et député socialiste de l'Isère, jeudi dans son bureau de l'Assemblée nationale.**

## Quelles sont les trois principales propositions de la commission?

La collégialité de l'instruction : pour en finir avec la solitude et l'inexpérience, trois juges, dont l'un aura de l'expérience, regroupés dans des pôles, ce qui nécessitera de réviser la carte judiciaire. Deuxièmement, des propositions pour mieux encadrer la garde à vue et limiter la détention provisoire. Troisième proposition : l'accès des justiciables, par le filtre du médiateur de la République, au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) lorsqu'ils s'estimeront victimes d'un dysfonctionnement de la justice. Il y a aussi des propositions pour mieux garantir les droits de la défense et mieux protéger les enfants victimes.

## Des divergences sont apparues lors des travaux. Lesquelles?

A propos de la mise en détention, certains pensent que le juge des libertés et de la détention (JLD) n'a pas fait la preuve de son utilité et prônent sa suppression ; d'autres pensent, comme moi, que cette innovation majeure de la loi Guigou de juin 2000 a permis d'instaurer un double regard sur la mise en détention, et souhaitent maintenir sa fonction et la confier à des juges dédiés.

Par ailleurs, sur le rôle des médias, certaines propositions allaient trop loin, comme celle d'un code de déontologie très précis et soumis au législateur. Autre sujet : les poursuites engagées sur des informations communiquées anonymement au procureur de la République. Je suis évidemment choqué par la délation, qui renvoie aux pires heures de notre histoire. Mais il faut être conscient qu'en matière politico-financière, ou de maltraitance à enfants, les dénonciations anonymes sont parfois utiles, même si elles ne peuvent à elles seules servir de preuves.

**Pensez-vous que le texte sera voté à l'unanimité ?**

Je le souhaite car les millions de Français qui ont suivi nos travaux ne comprendraient pas qu'on se divise sur les réponses concrètes à apporter aux problèmes de la justice. Pour autant, les socialistes vont ajouter au rapport des observations complémentaires sur tous les reculs induits par les lois Perben depuis 2002 en matière de présomption d'innocence et de droits de la défense.

**L'Etat a-t-il les moyens des réformes que vous proposez ?**

Le budget de la justice est aujourd'hui dramatiquement insuffisant et il faudra évidemment beaucoup l'augmenter dans les années qui viennent. Quant aux réformes proposées, pour l'instruction par exemple, elles coûteraient à peu près le prix de l'aller-retour du porte-avions *Clemenceau* en Inde...

**Le gouvernement Villepin pourra-t-il mettre en œuvre cette réforme ?**

Le gouvernement actuel, ou son éventuel successeur, n'aura ni la légitimité ni le temps de mener à bien des réformes importantes avant 2007. C'est aux partis politiques et aux futurs candidats à la présidentielle de s'emparer de notre rapport, et je souhaite, comme Robert Badinter, des états généraux de la justice dans tout le pays, dans les juridictions, dans les barreaux et avec les citoyens, sur la base des propositions de la commission Outreau.

**Justice et sécurité sont liées : que pensez-vous de la polémique à gauche, à propos des déclarations de Ségolène Royal ?**

On fait un mauvais procès à Ségolène Royal : qui peut nier que la plus grande fermeté soit nécessaire face à la délinquance ? Une fermeté qui ne signifie pas l'aban-

don de la prévention et il est hallucinant que certains tombent encore dans le piège en opposant l'éducatif et le répressif ! Il faut être sévère avec les délinquants, mais sévère aussi avec les causes de la délinquance : précarité, discrimination, échec scolaire, crise familiale, etc. C'est sur ces pro-

blèmes que la gauche doit faire la différence avec la droite et sûrement pas sur la nécessité d'assurer l'ordre public, notamment dans les quartiers populaires où les habitants ont le droit, autant qu'ailleurs, à la tranquillité.

*Propos recueillis par*  
**Florence Muracciole**